

2019

BULLETIN APATRIDIE JUIL - SEPT



UNHCR
The UN Refugee Agency

Sensibilisation sur l'apatridie à Sandegue
Photo : ©UNHCR/Victor Boko

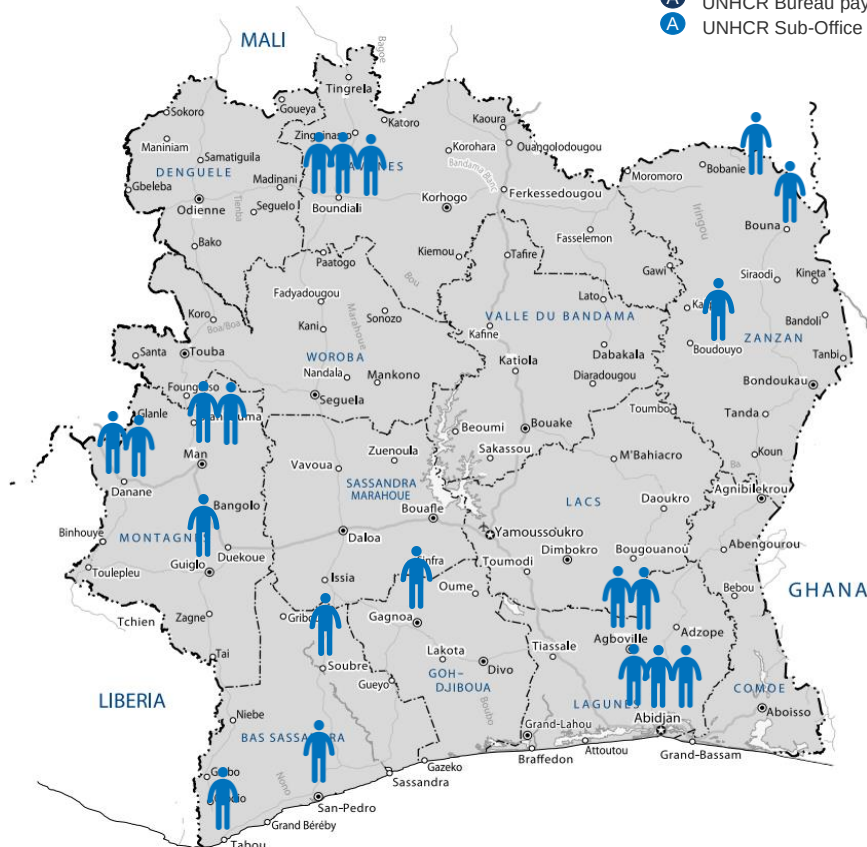
C M 2



CÔTE D'IVOIRE

EQUIPE MONITORING UNHCR APATRIDIE

- ✱ Capitale Nationale
- A UNHCR Bureau pays
- A UNHCR Sub-Office



ACTU

Un nouveau Réseau des Radios de Proximité pour la Lutte contre l'Apatridie (RAPLA) a été créé en Août 2019, dans la zone de Guiglo par le HCR et l'Association des Femmes Juristes (AFJCI).

Ce réseau a pour objectif fondamental de véhiculer, dans des langues accessibles aux populations des localités reculées de la zone ouest du pays et qui sont touchées par l'apatridie, des messages de plaidoyer et de sensibilisation.

Pour plus d'informations, contactez :

rapla2019@gmail.com



LES ACTIVITES EN CHIFFRES – JAN/SEPT 2019



136

Formations sur l'apatridie ont été organisées en faveur de **3.514** personnes. Il s'agit de chefs de villages, de leaders communautaires, d'autorités administratives locales, etc.



8

Accords de partenariats ont été conclus avec des radios locales pour faciliter la communication sur les thématiques liées à l'apatridie. Une **vingtaine** d'émissions ont déjà été réalisées.



991

Activités de sensibilisation ont été organisées dans **512** localités depuis le début de l'année. Elles ont touché plus de **180.935** personnes. **191** plaidoyers ont également été faits auprès des autorités ivoiriennes.



3.668

Personnes à risque d'apatridie ont été identifiées par les Assistants de Protection du HCR depuis le début de l'année. **134** enfants trouvés y figurent



235

Certificats de nationalité ont été délivrés à des personnes apatrides dont **129** enfants trouvés depuis le début de l'année.



12

Comités de lutte contre l'apatridie ont été mis en place pour servir de relais dans l'identification des cas de personnes à risque d'apatridie.

Q IDENTIFICATION

**JUIL -
SEPT**

DANS TOUT LE PAYS : Dans le cadre du *monitoring apatridie*, 20 Assistants de Protection Terrain identifient les personnes à risque d'apatridie et les réfèrent aux partenaires dans 13 départements de la Côte d'Ivoire. Depuis le début de l'année de 2019, ils ont pu identifier 3.611 personnes à risque d'apatridie dont 134 enfants trouvés. La plupart de ces personnes ont été référées aux partenaires du HCR pour une prise en charge juridique et/ou judiciaire.

GUIGLO : La Sous-délégation du HCR de Guiglo et l'Association des Femmes Juristes (l'AFJCI) ont organisé un atelier de renforcement de capacité avec *613 étudiants de l'université de Daloa* sur la Protection Internationale, l'Apatridie et la Nationalité. A la suite de cette activité et dans le cadre d'un partenariat avec cette université, 10 étudiants en Master de droit bénéficient de stages dans des structures partenaires et de *bourses* pour réaliser des recherches de fin d'études sur la problématique de l'apatridie. Ils défendront les résultats de celles-ci, d'ici la fin de l'année.

**27/29
AOUT**

**31
AOUT**

AGBOVILLE : Au terme d'une activité de sensibilisation sur l'apatridie menée dans le village d'Aké Douanier, le chef du village a fait appel à l'équipe de protection du HCR pour identifier les personnes à risque d'apatridie au sein de sa population. Cette intervention s'est faite via le système *Mobile Data Collection (MDC)* et a permis d'identifier 7 personnes à risque d'apatridie. L'équipe en a profité pour donner des orientations aux personnes ne disposant pas d'actes de naissance.

*Les dix bousiers en Master de Droit de l'Université de Daloa
Photo : ©UNHCR/ Evarice Delagoule*





PREVENTION

**31
JUIL**

ASSINIE : Le HCR et l'AFJCI ont apporté un appui technique au projet de sensibilisation sur l'état civil et l'apatridie dénommée « *Awoleklataochian* », initié par les autorités municipales de la nouvelle commune d'Assinie-mafia. A cet effet, ils ont participé à la sensibilisation des notables, des représentants de femmes et de jeunes présents à la Cour Royale. Ils ont également porté leur message de sensibilisation aux pêcheurs d'un village d'origine ghanéenne, de l'ethnie Fanti.

DALOA : La Sous-délégation du HCR de Guiglo a organisé un atelier de renforcement de capacité de *248 élèves sous-officiers* de l'école de Gendarmerie de Toroguhé, sise à Daloa. Cet atelier avait pour objectif de permettre à ces futurs gendarmes de mieux appréhender la notion d'apatridie, ses causes et conséquences, afin d'être mieux outillés pour répondre aux besoins de protections des personnes apatrides ou à risque d'apatridie dans l'exercice de leur fonction.

**21
AOUT**

**JUIL -
AOUT**

SANDEGUE : L'équipe de protection du HCR a organisé des sessions de renforcement de capacité sur les thématiques de l'état civil, la nationalité et l'apatridie à l'endroit de trois associations de femmes. Il s'agit des associations : *Femmes Solidaires*, *Femmes Battantes* et *Femmes de l'Eglise Catholique*. Ces associations qui interviennent dans le développement et l'autonomisation financière de leurs membres serviront de relais dans la sensibilisation et le référencement des cas d'apatridie.

ABIDJAN : Dans le cadre de la réforme du système de l'état civil, les nouveaux mécanismes d'enregistrement des faits d'état civil expérimentés dans certaines régions du pays grâce à l'appui des Partenaires Techniques et Financiers, ont entraîné une rupture de registres dans des services d'état civil. Pour combler ce manque, au cours d'une cérémonie officielle, le HCR a remis à l'Office National de l'Etat Civil et de l'Identification (ONECI) *1.200 registres de naissance* (original et double) qui vont bénéficier à plus de *30.000 enfants*.

**25
SEPT**

Mission de Sensibilisation à Sandegue.
Photo : ©UNHCR/ Victor Boko





Atelier de réactualisation du PANEACI en présence
du Directeur de Cabinet du MJDH
Photo : ©UNHCR/Daouda Guirou



REDUCTION

4-5
JUIL

BOUAKE : L'AFJCI a organisé, en partenariat avec le HCR, un atelier de renforcement de capacité des magistrats du ressort de la Cour d'Appel de Bouaké sur le droit à la nationalité ivoirienne. Cet atelier dont l'organisation s'est faite avec l'implication du *Directeur des Affaires Civiles et Pénales du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme*, a été l'occasion d'échanger avec les magistrats sur les instruments juridiques internationaux en matière de nationalité ratifiés par la Côte d'Ivoire, le Code de la nationalité ivoirienne et la situation particulière des enfants trouvés au regard de ces textes. Cette activité s'inscrit dans une série d'ateliers de formation qui a débuté avec les magistrats du ressort de la Cour d'Appel de Daloa et se poursuivra avec ceux d'Abidjan dans le mois de novembre 2019. Au terme de la formation de Daloa, des certificats de nationalité ont été délivrés par les magistrats aux enfants trouvés du ressort de leur juridiction et les mêmes résultats sont attendus dans la zone de Bouaké. Il convient de préciser que de tels enfants ne pouvaient pas, juridiquement, obtenir ce document depuis la réforme du Code de la nationalité de 1972.

DABOU : Les Etats membres de la CEDEAO ont signé, au cours de la conférence régionale ministérielle sur l'apatridie en Afrique de l'Ouest de février 2015, en Côte d'Ivoire, la déclaration d'Abidjan sur l'éradication de l'apatridie dans leur espace communautaire. Le point 24 de ladite déclaration prévoit que chaque Etat conçoive et mette en œuvre un *Plan d'Action National de lutte contre l'apatridie*. En Côte d'Ivoire, plusieurs ateliers ont été organisés dans ce sens et un projet de Plan d'Action National (*PANEACI*) été officiellement restitué le 1er décembre 2016, au Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'homme ainsi qu'à son homologue des Affaires étrangères. Ce projet n'ayant pas encore été validé par le gouvernement, un atelier de réactualisation de celui-ci a été organisé en juillet 2019.

11
JUIL

TOUTE
L'ANNÉE

DANS TOUT LE PAYS : Suite aux différentes interventions et plaidoyers du HCR et ses partenaires, l'AFJCI a pu remettre *235 certificats de nationalités aux personnes apatrides*. Parmi eux figurent 129 enfants trouvés nés de parents inconnus. Pour rappel les premières décisions en faveur de ces enfants ont eu lieu en octobre 2018 à Korhogo et à Soubré. Aujourd'hui plus de *15 juridictions*, à travers tout le pays, octroient la nationalité à cette catégorie de personnes apatrides.



PROTECTION

31 JUIL

AGBOVILLE : L'équipe de protection du HCR a pris part à la réunion mensuelle des points focaux de la *plateforme VBG/Protection de l'enfance* au cours de laquelle, elle a fait le point de ses activités de lutte contre l'apatridie dans la localité en vue de renforcer le cadre de collaboration dans le référencement d'éventuels cas d'apatridie.

AGBOVILLE : L'équipe de protection du HCR a échangé avec les responsables de l'ONG MPETE, qui œuvre dans l'assistance *des orphelins et des enfants vulnérables* (OEV), en vue de créer un cadre de collaboration dans l'identification des cas d'apatridie au sein de cette population.

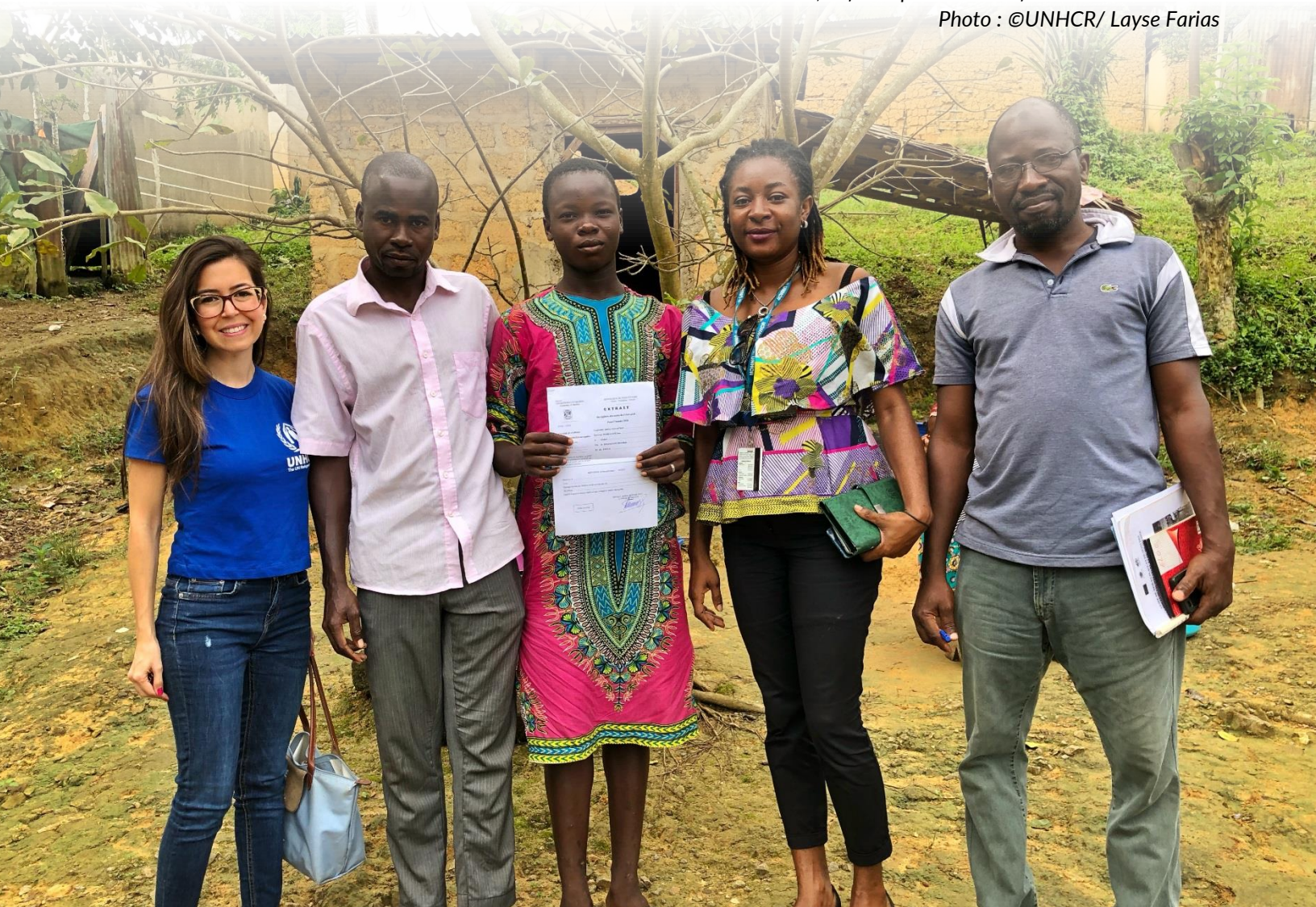
19 AOÛT

10-11 SEPT

ABOISSO : Dans le cadre de sa collaboration habituelle avec les structures nationales en vue d'identifier des personnes à risque d'apatridie et précisément des enfants, une délégation de la Représentation du HCR a rendu visite à plusieurs structures d'accueil d'enfants. Il s'agit en l'occurrence de *l'orphelinat Shalom Souah, du village SOS et de la Pouponnière Les Anges de Padre Pio* dont les jeunes pensionnaires sont pour la plupart confrontés à des problèmes de documentation. La délégation a également rencontré et remis des jugements supplétifs à des enfants à risque d'apatridie identifiés en 2015 par le HCR et l'ONG Blademin. Au terme de ces visites, certains cas ont été référés à l'AFJCI en vue de répondre au besoin de protection.

Rencontre avec Issa, enfant apatride identifié en 2015 à Aboisso.

Photo : ©UNHCR/ Layse Farias



FOCUS SUR...

LES ENFANTS DE LA COMMUNAUTE SANT'EGIDIO

Créée en 1968 par André Ricardi, à Rome, la communauté Sant'Egidio est présente en Côte d'Ivoire depuis 1988. Soutenues par des bénévoles, la communauté de Sant'Egidio œuvre pour la paix, porte secours aux plus démunis, aide à l'éducation d'enfants pauvres par le biais des cours d'alphabétisation, de soutien scolaire et d'éducation à la paix. Elle offre des services gratuits aux personnes marginalisées, telles que les enfants de la rue, les détenus, les malades du VIH et de la lèpre, les personnes âgées, les sans-abris, etc. La plupart des enfants dont elle a la charge, n'ont pas de documents. Par conséquent, ils ne peuvent qu'avoir une scolarisation et un accès à l'emploi limités.

Comme il ressort de l'entretien ci-dessous, le HCR et l'AFJCI qui comptent aider la communauté dans l'établissement de documents d'identité pour ces enfants, a rencontré le 10 Octobre 2019, maman Annick, messieurs Simon et Adolph de la communauté Sant'Egidio de Côte d'Ivoire à leur siège, sis à Treichville.

Combien d'enfant avez-vous en charge en ce moment et quelles sont les localités dans lesquelles vous intervenez en Ci ?

Simon : Nous avons actuellement 100 protégés qui sont des enfants de la rue. Nous les avons classés en trois tranches d'âges : 5-12 ans, 13-20 ans, 21 ans et plus. Nous intervenons dans plusieurs localités en Côte d'Ivoire. Il s'agit notamment d'Abidjan, Aboisso, Tabou, Agboville. A Yopougon, nous louons une maison pour l'hébergement de huit enfants. Il s'agit d'une exception car nous ne logeons les enfants que lorsque nous organisons des colonies de vacances. Pour l'année 2019, la colonie de vacances aura lieu du 01 au 03 Novembre dans nos locaux et les enfants participeront durant ces trois jours à plusieurs activités récréatives. Il s'agit d'un rendez-vous très attendu par les enfants et de grands moments de retrouvailles auxquelles vous êtes invités.

Quelle est votre méthode pour atteindre les jeunes ?

Annick : A nos débuts, nous allions vers tous les enfants vulnérables. Maintenant que la communauté est bien connue, les enfants en situation de vulnérabilité viennent eux-mêmes à nous à des jours de rencontres connus d'eux. Par exemple, à Port-Bouët, c'est le jeudi. C'est un rendez-vous qu'on a avec eux et ils ne le manquent pas. C'est au cours de ces rencontres qu'on accueille de nouveaux enfants. Au départ ils sont très méfiants et mentent sur leur situation réelle. Mais au fur et mesure, la confiance se crée et une amitié naît entre nous.

Quels sont vos principaux défis dans la recherche du bien-être de ces enfants (les contraintes) ?

Adolph : La philosophie de la communauté, c'est l'aide au pauvre en générale et aux enfants vulnérables en particulier [...] Nous voulons sortir ces enfants de la rue afin qu'ils réintègrent leurs familles lorsqu'ils en ont. La plupart font des fugues pour vivre dans la rue à cause de la pauvreté de la famille, du manque de suivi ou d'autres situations telles que les maltraitements. Notre plus grande joie, c'est de les voir réussir leurs études. [...] Notre défi majeur est la recherche de moyens financiers et matériels pour soutenir nos activités. C'est particulièrement difficile. [...]

Y-a-t-il des enfants sans documents et qui n'ont aucun contact avec leurs parents/familles ?

Simon : La plupart des enfants que nous rencontrons sont sans documents. Ils sont majoritairement d'origine ivoirienne. Certains n'ont aucun contact avec leurs parents ou leurs familles et ne savent même pas d'où ils viennent. J'ai une liste de 102 enfants dans cette situation. Ce qu'il faut noter, c'est que ces enfants ne pas sédentaires.

Adolph : Un enfant sans extrait d'acte de naissance, c'est un enfant fantôme. Il a besoin de documents pour poursuivre ses études. Les extraits d'acte de naissance sont très importants pour les enfants et pour nous.

Annick : Sans document, ils ne sont rien. L'un de nos protégés, du nom de Bolo, s'est noyé dans la lagune. Ses amis ayant constaté sa disparition nous ont informés. Nous avons entrepris des recherches et avons retrouvé son corps qui gisait au bord de la lagune. Je me suis présenté à la mairie pour solliciter le service technique afin que son corps soit enlevé de là. Les agents de la mairie ont exigé un document avant tout déplacement. Heureusement, le jeune Bolo m'avait remis son extrait de naissance quelques jours avant le drame. C'est ce document qui a permis de d'entreprendre les démarches pour son enterrement.

Selon vous comment le HCR pourrait vous aider à améliorer les conditions des jeunes ?

Adolph : En leur obtenant leurs papiers. Sans extraits de naissance, les enfants ne peuvent pas poursuivre leurs études. Certains de nos enfants sont à risque d'apatridie, car ils ne savent pas d'où ils viennent, n'ont pas de contact avec leurs familles et n'ont aucun document. De nos jours, l'exercice des plus petits boulots nécessite la possession d'un document. Par exemple, Franck est arrivé en 2014. Il participait régulièrement aux cours d'alphabétisation. Il a voulu, par la suite, travailler sur un chantier de construction. Faute de document, il n'a pu être accepté. Comme il avait gardé le contact avec ses parents, nous avons obtenu une copie de son extrait d'acte de naissance et établi une attestation d'identité qu'il a malheureusement égaré. Nous avons dû entreprendre des démarches pour lui permettre d'avoir une carte nationale d'identité. Mais cela a été beaucoup plus compliqué qu'il est maintenant majeur (24 ans). Aujourd'hui qu'il possède ce document, il veut ouvrir un compte et passer son permis de conduire. Nous sommes très contents et fiers de lui.

Communauté de Sant'Egidio en Côte d'Ivoire

Treichville Arras 2, Avenue 27 Rue 40

05 BP 1052 Abidjan 05

Tél. : (225) 21 24 11 15

Email : santegidioci@gmail.com

www.santegidio.org



EVENEMENTS À VENIR

**10-11
OCT**

YAMOOUSSOUKRO : Un atelier de renforcement de capacité des membres de la chambre des Rois et Chefs Traditionnels de Côte d'Ivoire sur la nationalité et l'apatridie est prévu à Yamoussoukro. Cet atelier qui sera organisé conjointement par le HCR et le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme regroupera 53 Rois et Chefs Traditionnels de toutes les régions du pays.

YAMOOUSSOUKRO : Des ateliers de renforcement de capacité sur l'apatridie seront organisés par le HCR et le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme à l'intention des Agents d'état Civil des différentes régions du pays, des membres du Conseil National des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire et de la Coalition des ONGs pour la lutte contre l'apatridie.

OCT**NOV**

ABIDJAN : Un atelier de renforcement de capacité sur le droit à la nationalité ivoirienne sera organisé par le HCR et le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme à l'intention des magistrats du ressort de la Cour d'Appel d'Abidjan.

CONTACT

Mr. Eric Gervier
Administrateur Principal de Protection
gervier@unhcr.org
Tel : +225 74 44 49 96

Ms. Layse Farias
Administratrice Associé à la Protection
farias@unhcr.org
Tel : +225 74 80 77 46

Mr. Francis Djaha
Administrateur National de Protection
djaha@unhcr.org
Tel : +225 04 46 28 11

Faouzia Haidara
Reporting & External Relations
haidara@unhcr.org

Sensibilisation à Guiglo, Juillet 2019.
Photo : ©UNHCR / Bernadette Kouame

